

États financiers

The City of Saint John
Fonds d'administration générale
31 décembre 2003



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport des vérificateurs	1
Fonds de fonctionnement – Bilan	2
Fonds de fonctionnement – État des résultats	3
Fonds de fonctionnement – État des capitaux propres	4
Fonds de capital et d'emprunt – Bilan	5
Fonds de capital et d'emprunt – État des capitaux propres	6
État de l'évolution du financement d'immobilisations	7
Notes afférentes aux états financiers	8-18
Fonds de fonctionnement – Tableau des éléments de produits	19-20
Fonds de fonctionnement – Tableau des éléments de charges	21-26

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

**À Monsieur le Maire et
aux membres du Conseil municipal de The City of Saint John**

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de fonctionnement et du Fonds de capital et d'emprunt du **Fonds d'administration générale de The City of Saint John** au 31 décembre 2003 et les états des résultats, des capitaux propres et de l'évolution du financement d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été dressés afin de satisfaire à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds d'administration générale de The City of Saint John au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de l'évolution du financement d'immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal de The City of Saint John ainsi que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux afin de satisfaire à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Ernst + Young LLP

Saint John, Canada
1^{er} avril 2004

Comptables agréés

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT – BILAN

Aux 31 décembre

Page	2003 \$	2002 \$
ACTIF		
	9 727 837	--
	5 222 983	3 116 629
	Montants exigibles d'entités apparentées	
	Régie des services publics d'eau et d'égouts –	
	2 244 228	6 413 201
	--	7 175
	Régie des services publics d'eau et d'égouts –	
	--	151 452
	100 783	--
5		
	--	7 851 435
	Stocks de matériaux et de fournitures au coût ou	
	au coût de remplacement selon la moindre valeur	
	975 928	945 466
16	3 751 737	653 058
	22 023 496	19 138 416
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
		1 381 732
	1 401 419	670 242
	7 798 815	5 241 870
10	4 683 541	6 368 357
	834 185	810 550
	Montants dus à des entités apparentées	
	3 075 657	3 484 517
	12 259	12 258
	22 021	22 021
		367 104
	Montant dû au fonds de fonctionnement de la Régie	
	des services publics d'eau et d'égouts	
	1 354 383	--
5	1 569 388	--
	614 473	496 862
	45 040	--
	523 034	976 873
	21 934 125	19 832 386
4	89 371	(693 970)
	22 023 496	19 138 416

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par

Maire

Président du Comité des finances



The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2003 (non vérifié)	Ch. réels 2003	Ch. Réels 2002
	\$	\$	\$
Produits			
	66 017 405	66 017 405	63 792 936
	19 120 190	19 120 193	19 120 190
19	969 200	874 306	999 228
20	3 481 903	3 806 203	3 641 456
20	407 500	865 305	398 206
	319 000	648 029	318 672
4	--	--	860 600
	90 315 198	91 331 441	89 131 288
Charges			
21	7 873 708	7 532 626	7 450 240
22	34 014 376	34 718 048	34 890 041
23	18 601 435	19 190 320	17 978 151
	2 850 978	3 044 178	2 700 909
24	7 243 605	7 028 459	7 146 842
25	5 937 422	6 234 210	6 792 022
26	12 995 264	12 800 259	12 068 640
	798 410	798 410	--
	90 315 198	91 346 510	89 026 845
4	--	(15 069)	104 443

Voir les notes afférentes aux états financiers.



The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre

Page	2003	2002
	\$	\$
	(693 970)	62 187
	Ajouter :	
3	Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) de l'exercice	104 443
	(15 069)	
	(709 039)	166 630
	Retrancher :	
3	Excédent des charges sur les produits (produits sur les charges) – avant-dernier exercice	(860 600)
	798 410	
2	Capitaux propres à la fin de l'exercice	(693 970)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
BILAN

Aux 31 décembre

Page	2003	2002
	\$	\$
ACTIF		
	Montants exigibles d'entités apparentées	
13	Commission des transports de Saint John	628 955 757 162
	Saint John Non-Profit Housing	65 958 83 773
	Régie des services publics d'eau et d'égouts – Fonds de fonctionnement	41 902 42 415
	736 815	883 350
2	Montant exigible du fonds de fonctionnement général	1 569 388 --
	Placements dans les actions d'une société détenue à 100 %, Saint John Industrial Parks Ltd., au coût	994 994
12	Terrains, bâtiments, installations et matériel et ouvrages de génie civil [note 3]	337 244 838 324 816 039
	339 552 035	325 700 383
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
11	Dette obligataire [note 3]	49 846 600 40 825 100
11	Autres dettes à long terme [note 3]	
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	150 853 262 047
	Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	600 799
	49 998 053	41 087 946
2	Montant dû au fonds de fonctionnement général	-- 7 851 435
	49 998 053	48 939 381
6	Capitaux propres	289 553 982 276 761 002
	339 552 035	325 700 383

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre

Page	2003 \$	2002 \$
Capitaux propres, au début de l'exercice	276 761 002	267 550 659
Dettes remboursées au cours de l'exercice au moyen du fonds de fonctionnement		
Dette obligataire	8 258 500	7 970 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	111 194	101 082
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	199	189
	8 369 893	8 071 271
Contributions d'aide à la construction		
Gouvernement provincial	541 474	397 486
Divers	194 468	78 162
	735 942	475 648
Produit de la vente de terrains excédentaire au coût estimatif		
	76 985	216 316
Projets d'immobilisations financés par le fonds de fonctionnement		
	980 896	--
Achat d'immobilisations au moyen du fonds de fonctionnement		
	2 629 264	447 108
5	Capitaux propres à la fin de l'exercice	289 553 982
		276 761 002

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU FINANCEMENT
D'IMMOBILISATIONS**

Exercices terminés les 31 décembre

	2003	2002
	\$	\$
Sources		
Émission d'obligations non garanties	17 280 000	7 960 000
Contributions d'aide à la construction		
Gouvernement provincial	541 474	397 486
Divers	194 468	78 162
Diminution du montant exigible d'entités apparentées	146 535	--
Achat d'immobilisations au moyen du fonds de fonctionnement	2 629 264	447 108
Projets d'immobilisations financés au moyen du fonds de fonctionnement	980 896	--
Produit de la vente de terrains excédentaire au coût estimatif	76 985	216 316
Dettes remboursées par le fonds de fonctionnement	8 369 893	8 071 271
Augmentation du montant dû au fonds de fonctionnement	--	1 527 218
	30 219 515	18 697 561
Utilisations		
Dépenses en immobilisations	12 428 799	9 916 965
Remboursement de dettes	8 369 893	8 071 271
Diminution du montant dû au fonds de fonctionnement	9 420 823	--
Augmentation du montant exigible d'entités apparentées	--	709 235
	30 219 515	18 697 561

Voir les notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés de façon à ce qu'ils soient conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables prescrits aux municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Affaires municipales et de l'Environnement.

Présentation des états financiers

Les états financiers du fonds d'administration générale de The City of Saint John ont été dressés selon la méthode de la comptabilité par fonds. Le fonds de fonctionnement fait état du fonds de roulement et des résultats de fonctionnement de la ville; le fonds de capital et d'emprunt fait état de son placement dans des immobilisations et de sa dette à long terme impayée.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût. Les fonds reçus dans le cadre de programmes d'aide aux immobilisations, d'ententes de partage des coûts ou de renonciations au remboursement de prêts sont traités comme des ajouts aux capitaux propres des immobilisations, sauf lorsque les actifs ont été acquis en vertu du Programme de rénovation urbaine. Le cas échéant, les fonds reçus sont déduits du coût des actifs.

La ville ne comptabilise pas l'amortissement de ses immobilisations, mais impute aux résultats un montant équivalant au remboursement annuel de ses dettes et porte ce montant au crédit des capitaux propres des immobilisations. La ville impute également aux résultats tous les projets d'immobilisations financés au moyen des fonds de fonctionnement au cours de l'exercice.

Comptabilité d'exercice

La ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la comptabilisation des produits et des charges.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

1. CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Comptabilité des résultats de fonctionnement de l'avant-dernier exercice

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick exige l'inclusion de l'excédent des produits sur les charges d'un exercice dans les produits du second exercice qui suit ainsi que l'inclusion de l'excédent des charges sur les produits d'un exercice dans les charges du second exercice qui suit.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers de la ville représentent des justes valeurs approximatives en raison de leurs courtes échéances et conditions de crédit normales. Les débiteurs de la ville ne représentent pas une concentration importante du risque de crédit, parce que ces comptes sont dus par un grand nombre de contribuables qui sont assujettis à des conditions de crédit normales. Étant donné que la dette à long terme a fait l'objet d'arrangements avec le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et qu'elle n'est pas renégociable, nous n'avons pas déterminé la juste valeur de la dette à long terme ayant pu être affectée par une diminution des taux. À la fin de l'exercice, la ville n'était exposée à aucun risque lié à des instruments dérivés.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

2. AUTRES CRÉDITEURS

	2003	2002
	\$	\$
Engagement relatif au <i>Heart and Lung Act</i>	1 118 022	1 244 071
Payes de vacances	1 486 650	1 796 433
Indemnités de retraite	2 078 779	3 327 853
	4 683 451	6 368 357

La ville paie certains montants aux pompiers invalides et à leurs conjoints ou conjointes en vertu des dispositions d'une loi de l'Assemblée législative, appelée *Heart and Lung Act*. Le montant intégral faisait l'objet d'une provision à la fin de l'exercice.

La ville a constitué une provision pour tous les congés accumulés mais non payés.

Tous les employés de The City of Saint John prenant leur retraite ont droit à une prime de retraite équivalant à un mois de salaire par cinq années de service, jusqu'à concurrence d'un maximum de six mois. Nous avons modifié le programme pour offrir à certains employés une option de paiement avant la retraite. L'acceptation d'un paiement anticipé élimine le droit d'accumulation ultérieure d'indemnités de retraite de ces employés.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME

Les obligations non garanties et autres dettes à long terme comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée en années	Solde 2003 \$	Solde 2002 \$
1993	5,500 à 7,875	10	--	940 000
1994	8,000 à 9,750	10	1 757 500	3 515 000
1995	6,250 à 7,875	10	1 407 400	2 111 100
1996	3,625 à 6,625	10	1 440 600	1 920 800
1997	4,125 à 6,000	10	3 256 000	4 070 000
1998	5,250 à 5,625	10	3 647 500	4 377 000
1999	5,200 à 5,750	10	5 205 600	6 074 200
2000	6,100 à 6,400	10	4 648 000	5 312 000
2001	2,450 à 5,500	10	4 040 000	4 545 000
2002	3,375 à 5,750	10	7 164 000	7 960 000
2003	3,050 à 5,000	10	11 340 000	--
2003	2,750 à 5,125	10	5 940 000	--
Dettes obligataires			49 846 600	40 825 100
1978	9,50	25	20 849	24 959
1978	10,00	25	--	39 615
1979	10,00	25	3 861	7 364
1980	9,50	25	88 663	127 190
1980	10,00	25	37 480	53 649
1982	9,50	25	--	9 270
Société canadienne d'hypothèques et de logement			150 853	262 047
1966	5,38	40	600	799
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités			600	799
			49 998 053	41 087 946

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

**3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG
TERME [suite]**

Le montant global des paiements en capital requis au cours de chacun des cinq prochains exercices s'établit comme suit :

	\$
2004	9 115 184
2005	7 360 210
2006	6 590 901
2007	6 111 057
2008	5 291 100

Les immobilisations comprennent un montant de 4 370 950 \$ [12 217 147 \$ en 2002] dont le financement n'était pas assuré en fin d'exercice.

4. RÉGIME DE RETRAITE

La ville accorde des prestations de retraite aux employés conformément aux dispositions de la *Loi sur le régime de retraite de la ville de Saint John* révisée, promulguée le 12 mai 1994 et modifiée le 25 avril 1996. Le régime est administré par un conseil d'administration composé de représentants du Conseil municipal, de la direction, d'employés syndiqués et de retraités. Avant mai 1994, le régime était régi par la *Loi sur le régime de retraite de la ville de Saint John* de 1970. Le régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1992.

Le régime constitue un régime à prestations déterminées accordant des prestations en fonction des états de service et du taux de rémunération. La ville et les employés cotisent au régime. Les limites de cotisation de la ville sont fixées par la loi à un montant minimal de 7 % du salaire des employés. Le taux de cotisation de la ville équivaut actuellement à 7,5 % du salaire. La ville impute toutes ses cotisations aux charges de l'exercice au cours duquel ces dernières sont effectuées. Les cotisations de 2003 ont totalisé 3 369 332 \$ [3 343 242 \$ en 2002].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

4. RÉGIME DE RETRAITE [suite]

La dernière évaluation actuarielle officielle du régime remonte au 31 décembre 2000; elle avait révélé que la valeur marchande rajustée des actifs disponibles aux fins du versement des prestations excédait de 24 312 900 \$ la valeur actuelle des prestations constituées. Nous avons mis à jour cette évaluation par extrapolation jusqu'au 31 décembre 2003. Les résultats de cette extrapolation révèlent que la valeur actuelle des prestations constituées du régime excède maintenant la valeur marchande rajustée des actifs disponibles aux fins du versement de prestations, soit un déficit de 40 845 242 \$.

La prochaine évaluation actuarielle formelle datée du 31 décembre 2003 est en cours et sera achevée au cours de 2004. Si la valeur actuelle des prestations constituées n'a pas considérablement diminué à ce moment-là, il pourrait y avoir des conséquences financières importantes pour la ville en 2004 et pour plusieurs années. La *Loi sur les prestations de pension* exige qu'en cas d'obligation non capitalisée, nous effectuons un versement spécial dans le régime pour amortir l'obligation non capitalisée au cours d'une période n'excédant pas 15 années.

5. ENGAGEMENTS

Commission des transports de Saint John

La Commission des transports de Saint John a été créée au cours de 1979 par une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de maintenir et d'exploiter au sein de The City of Saint John un réseau de transport en commun dont les pertes d'exploitation et frais de la dette sont assumés par la ville. The City of Saint John assume également la responsabilité des obligations non garanties émises au nom de la Commission, qui se chiffraient à 2 525 300 \$ au 31 décembre 2003 [2 664 000 \$ en 2002].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

5. ENGAGEMENTS [suite]

Commission de développement économique du Grand Saint John

La Commission de développement économique du Grand Saint John a été constituée en société au cours de 1998. Les statuts constitutifs prévoient une formule de financement des coûts au moyen d'un partage entre les municipalités participantes. Ces dernières englobent la ville de Quispamsis, la ville de Rothesay, la ville de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

Commission des installations régionales du Grand Saint John

La Commission des installations régionales du Grand Saint John a été créée en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1998. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de déterminer le montant annuel de la contribution municipale totale au fonctionnement de cinq installations régionales : le Centre aquatique Jeux du Canada, Station Harbour, le centre du commerce et des congrès de Saint John et l'Imperial Theatre. Selon les dispositions de la loi, la contribution de la Ville correspond à sa quote-part des budgets de fonctionnement des installations régionales en fonction des assiettes d'imposition des municipalités participantes. Ces dernières comprennent la ville de Quispamsis, la ville de Rothesay, la ville de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

Complexe immobilier central de Market Square – Conventions de location

Le projet du Complexe immobilier central de Market Square a été ouvert au public en mai 1983. Ce complexe abrite la bibliothèque, le centre du commerce et des congrès, un garage de stationnement et des locaux commerciaux et de vente au détail. The City of Saint John assume, en vertu des conditions de trois baux de 66 ans, la responsabilité de la quote-part des frais d'exploitation de la section commune du complexe, notamment les impôts fonciers relatifs à la bibliothèque, au centre du commerce et des congrès et au garage de stationnement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

5. ENGAGEMENTS [suite]

Engagements liés à un bail

La ville s'est prévaluée, au cours de 1995, d'une clause de renouvellement de son contrat de location-exploitation de l'immeuble de l'Hôtel de Ville qui prolonge le bail de dix ans. La ville paie un montant fixe de 525 000 \$ par année plus sa quote-part des impôts fonciers de l'immeuble et des coûts d'exploitation de plus de 202 000 \$.

Conventions collectives

Certaines dispositions d'un certain nombre de conventions collectives entre la ville et les unités de négociation représentant ses employés engagent la ville à des dépenses futures. La convention avec la section locale 18 du SCFP, qui représente les travailleurs d'extérieur de la ville, engage celle-ci à employer au moins 293 employés, soit des dépenses annuelles estimatives de 11 000 000 \$. Cette convention expire le 31 décembre 2006. La convention avec la section locale 486 du SCFP, qui représente les travailleurs d'intérieur de la ville, comporte une clause de non-licenciement visant tous les employés embauchés avant le 9 août 1985, soit des dépenses annuelles estimatives de 2 000 000 \$. Cette convention expire le 31 décembre 2007.

De plus, la convention collective entre le Comité des services de police de Saint John et la section locale 61 du SCFP, représentant les policiers de la ville, renferme une clause de non-licenciement entraînant des dépenses annuelles approximatives de 8 800 000 \$. Cette convention prend fin le 31 décembre 2004.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

5. ENGAGEMENTS [suite]

Programme de retraite anticipée/départ volontaire

En octobre 2002, la ville a offert un programme de retraite anticipée/départ volontaire à ses employés pour essayer de réduire ses coûts futurs en personnel. Au total, 41 demandes ont été acceptées en vertu de ce programme, fixant la date de cessation d'emploi des employés au 10 janvier 2003. Le programme prévoit que la ville effectuera des paiements uniques aux employés qui partiront totalisant environ 3 400 000 \$. Ce montant a été reporté et enregistré dans les charges payées d'avance et sera amorti comme suit :

2003	750 000 \$
2004	1 000 000 \$
2005	1 000 000 \$
2006	650 000 \$

La Ville a reçu l'approbation du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick d'amortir les coûts uniques rattachés à ce programme sur une période de quatre ans débutant en 2003.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

6. ÉVENTUALITÉS

The City of Saint John assume la responsabilité des obligations non garanties émises et des autres dettes à long terme contractées au nom de ses entités autonomes : la Régie des services publics d'eau et d'égouts et la Commission d'énergie de The City of Saint John. Les dettes impayées totalisaient 43 380 477 \$ au 31 décembre 2003 [30 258 760 \$ en 2002].

En vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, la ville est responsable d'une quote-part des obligations non garanties émises et des autres dettes à long terme contractées au nom de la Commission de gestion des déchets solides de Fundy. La quote-part revenant à The City of Saint John est déterminée en fonction de son pourcentage de la population totale des municipalités et des régions non constituées participantes. Les dettes impayées se chiffraient à 19 742 000 \$ au 31 décembre 2003 [21 838 000 \$ en 2002] . Selon les données démographiques de 2002, la ville assume la responsabilité d'environ 55 % des dettes de la Commission.

7. RESTRICTIONS VISANT LES EMPRUNTS MUNICIPAUX

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick restreint les emprunts d'une municipalité à des fins de fonctionnement à moins de 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité et les emprunts à des fins d'immobilisations, à moins de 2 % de la valeur imposable des biens réels de la municipalité. Les emprunts liés au fonds de fonctionnement général et au fonds de capital et d'emprunt général respectent ces restrictions législatives.

8. COMPTES INTERFONDS

Tous les comptes interfonds de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 représentent des opérations courantes et sont conformes à la politique établie par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

9. OPÉRATIONS AVEC LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ÉGOUTS DE THE CITY OF SAINT JOHN

Le fonds de fonctionnement a effectué un remboursement de 1 614 000 \$ [1 925 000 \$ en 2002] au fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts aux fins de l'approvisionnement en eau destiné à la protection contre l'incendie, et de 1 416 174 \$ [1 541 174 \$ en 2002] aux fins des frais relatifs aux égouts pluviaux.

Le fonds de fonctionnement général a imputé un montant de 1 498 000 \$ [1 262 000 \$ en 2002] au fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts, représentant sa quote-part des coûts de fonctionnement gouvernementaux généraux. Les frais liés à la fourniture de services directs entre les fonds ne sont pas comptabilisés dans ces montants.

Des intérêts sont imposés chaque mois sur les soldes entre le fonds d'administration générale et la Régie des services publics d'eau et d'égouts.

10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes avec la présentation de l'exercice en cours.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE PRODUITS [1/2]

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2003 (non vérifié)	Ch. réels 2003	Ch. réels 2002
	\$	\$	\$
	Vente de biens et services		
	Services de protection		
	Point Lepreau	40 000	40 000
	Collecte et élimination des ordures	5 000	4 406
	Services récréatifs et culturels	824 200	726 662
	Services administratifs		
	Caisse de retraite	60 000	63 500
	Activités de logement	40 000	45 000
3	969 200	874 306	999 228

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE PRODUITS [2/2]

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2003 (non vérifié) \$	Ch. réels 2003 \$	Ch. réels 2002 \$	
Autres produits de ses propres sources				
Permis et licences				
Entreprises et autres	68 000	91 332	75 505	
Bâtiments	472 903	644 502	507 572	
Plomberie	30 000	36 330	33 058	
Gazoduc	25 000	27 345	131 954	
	595 903	799 509	748 089	
Amendes et stationnement				
Infractions de stationnement/circulation	526 000	504 602	523 332	
Infractions de véhicules à moteur	50 000	35 907	84 319	
Parcomètres	630 000	588 454	589 736	
Garage de stationnement de Market Square	584 000	573 823	568 411	
	1 790 000	1 702 786	1 765 798	
Loyers				
Marché	414 000	423 403	423 101	
Terrains et bâtiments	482 000	506 666	516 732	
	896 000	930 069	939 833	
18	Intérêts à court terme [note 9]	200 000	373 839	187 736
3		3 481 903	3 806 203	3 641 456
Subventions conditionnelles d'autres gouvernements				
Gouvernement provincial et organismes provinciaux				
Services de transport – routes	405 000	395 161	395 446	
Contribution pour langues officielles	--	470 144	--	
Développement économique – Tourisme	2 500	--	2 760	
3		407 500	865 305	398 206



The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES [1/6]

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2003 (non vérifié)	Ch. réels 2003	Ch. réels 2002	
	\$	\$	\$	
Services gouvernementaux généraux				
Services législatifs				
	Bureau du maire	145 428	138 378	146 770
	Frais du Conseil	300 980	276 600	262 704
Services administratifs généraux				
	Directeur général	417 780	419 301	438 205
	Greffier communal	779 037	754 384	312 195
	Relations publiques	17 967	20 685	135 985
	Avocat	506 480	459 980	419 305
Services généraux				
	Administration	142 700	221 951	396 309
	Finances	866 620	903 653	822 224
	Ressources humaines	924 705	886 483	859 887
	Gestion des matières	861 549	866 638	887 083
	Systèmes et soutien informatiques	1 541 543	1 387 595	1 476 520
Services communs				
15	Immeuble de l'Hôtel de Ville <i>[note 5]</i>	1 480 000	1 492 172	1 445 799
Autres services gouvernementaux généraux				
	Évaluation foncière	765 419	765 419	739 628
	Assurance de responsabilité civile	423 500	438 019	369 626
		9 173 708	9 031 258	8 712 240
18	Retrancher les coûts administratifs attribués à la Régie des services d'eau et d'égouts <i>[note 9]</i>	(1 300 000)	(1 498 632)	(1 262 000)
		7 873 708	7 532 626	7 450 240



The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES [2/6]

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2003 (non vérifié)	Ch. réels 2003	Ch. réels 2002
	\$	\$	\$
Services de protection			
	15 514 309	15 975 841	15 902 131
	Protection policière		
	Protection contre l'incendie		
	Salaires et autres coûts de fonctionnement		
	14 479 769	14 762 391	14 691 560
18	1 614 000	1 614 000	1 925 000
	Approvisionnement en eau <i>[note 9]</i>		
	Mesures d'urgence		
	72 926	72 917	16 963
	Organisation des mesures d'urgence		
	1 278 720	1 219 134	1 267 322
	Centre de répartition d'urgence		
	Autres services de protection		
	922 412	941 494	964 672
	Inspection des bâtiments		
	132 240	132 271	122 393
	Animal Rescue League		
3	34 014 376	34 718 048	34 890 041



The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES [3/6]

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2003 (non vérifié)	Ch. réels 2003	Ch. réels 2002	
	\$	\$	\$	
Services de transport				
Services communs				
	Mécanique et charpenterie	358 444	829 388	742 560
	Moins : Recouvrements d'autres services	--	--	--
	Administration	1 505 388	1 487 113	821 393
	Ingénierie	613 106	509 730	483 200
Transport routier				
	Chemins et rues	9 110 461	9 487 949	9 466 450
	Éclairage des rues	1 036 000	922 499	1 087 035
	Services de circulation	626 841	763 450	666 431
	Stationnement	248 830	223 984	204 348
17	Égouts pluviaux [note 9]	2 124 557	1 997 287	1 675 430
13	Transport en commun [note 5]			
	Subvention de fonctionnement	2 234 000	2 234 000	2 048 822
	Intérêts payés et règlement des dettes au titre des immobilisations	743 808	734 920	782 482
3		18 601 435	19 190 320	17 978 151



The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES [4/6]

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2003 (non vérifié)	Ch. réels 2003	Ch. réels 2002	
	\$	\$	\$	
	Services de mise en valeur de l'environnement			
	Recherche et planification	547 643	545 071	560 298
	Administration et SIG	603 576	472 329	271 325
	Gestion immobilière	1 086 816	1 102 443	1 213 350
	Société Market Square	165 000	165 000	163 799
	Comité de l'environnement	2 000	3 237	2 821
	Comité du patrimoine	93 363	83 336	71 519
14	Commission de développement économique du Grand Saint John <i>[note 5]</i>	455 500	455 500	385 685
	Saint John Industrial Parks Ltd.	55 000	55 131	48 204
14	Section commune de Market Square <i>[note 5]</i>	1 700 000	1 643 701	1 735 717
14	Commission des installations régionales <i>[note 5]</i>	1 256 088	1 182 862	1 222 042
	Tourisme et communications	729 495	733 810	902 216
	Vieux Marché	495 124	541 334	496 163
	Célébrations et réceptions publiques	54 000	44 705	73 703
3		7 243 605	7 028 459	7 146 842

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES [5/6]

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2003 (non vérifié)	Ch. réels 2003	Ch. réels 2002
	\$	\$	\$
Services récréatifs et culturels			
Services récréatifs			
Administration – Loisirs	462 241	543 844	639 045
Administration – Parcs	172 245	175 597	171 572
Centres et salles communautaires	1 380 034	1 282 541	1 625 805
Patinoires et arénas	993 390	1 420 922	1 109 592
Parcs d'attractions	1 322 617	1 045 970	1 381 059
Parcs et terrains de jeu	555 491	738 203	792 650
Services culturels			
Musée du Nouveau-Brunswick	192 500	192 500	192 500
Bibliothèque publique gratuite de Saint John	333 061	332 949	323 307
Jardin zoologique Cherry Brook	--	--	41 804
Services culturels	85 843	76 185	72 592
Subventions	440 000	425 499	442 096
3	5 937 422	6 234 210	6 792 022

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES [6/6]

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2003 (non vérifié)	Ch. réels 2003	Ch. réels 2002
	\$	\$	\$
Services financiers			
Intérêts sur la dette à long terme			
Dette obligataire	2 554 046	2 503 143	2 631 029
Autres dettes à long terme	15 525	15 218	26 326
Versements en capital			
Dette obligataire	8 258 500	8 258 500	7 970 000
Autres dettes à long terme	137 208	111 393	101 271
Projets d'immobilisations financés au moyen du fonds de fonctionnement			
Projets municipaux	910 896	916 841	658 000
Autres entités apparentées			
Autres frais de la dette	100 000	240 532	85 013
Financement à court terme	240 000	316 616	172 628
Autres – Divers	779 089	438 016	424 373
3	12 995 264	12 800 259	12 068 640

